



Compte rendu du CSA-FS n° 4-2024 du 03/12/2024

Ce CSA-FS est dédié à l'activité des acteurs de prévention.

* Demande d'une OS d'ajouter un point à l'ordre du jour, relatif à la création de la « Foncière ».

Déclaration liminaire de Solidaires. Pas de déclaration de la CGT.

Denis Giroudet déclare qu'il cesse désormais de présider le CSA-FS (ex CHS-CT), même s'il continuera de présider le CSA.

* Approbation du PV du CSA-FS n°3-2024 :

pour la CGT : abstention, car le PV ne reflète pas l'intégralité des débats. La CGT ne souhaite pas cautionner un PV qui n'est pas fidèle à 100 % aux propos tenus.

La CGT affirme son attachement au dialogue social et demande confirmation que Fabienne ROMBAUT, qui présidera désormais le CSA-FS, aura tout pouvoir pour prendre les décisions qui s'imposent dans le cadre de cette instance, sans avoir à attendre l'aval de M GIROUDET.

Signal' FIP, qui remplaçait les fiches de signalement papier pour les incidents externes permettra également aux agents de signaler les incidents internes. Un webinaire est prévu le 6 décembre pour la direction pour une mise en place le 9 décembre.

La CGT réitère sa demande que toutes les fiches de signalement soient communiquées au fil de l'eau aux représentants du personnel.

* Sur les mentions du registre SST (Santé Sécurité au Travail) :

Les OS constatent que plusieurs accidents de trajet concernent des accidents de vélo, reviennent sur les problèmes de chauffage et demandent un bilan des exercices incendie qui ont été réalisés cette année sur les différents sites. A ce sujet, les OS aimeraient savoir si les nouveaux arrivants ont été informés des procédures d'évacuation. L'assistant de prévention précise que ce sera fait prochainement et qu'un exercice incendie sera organisé par le SGCD (Secrétariat Général Commun Départemental) avant la fin de l'année.

Les OS demandent également un bilan des signalements faits au procureur au titre de l'article 40 de la procédure pénale en cas d'incivilité/agression dont un agent est victime.

* Bilan d'activité de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) Normandie 2023-2024, présenté par David GUYENOT : missions, périmètre d'activité, chiffres clés...

Il met l'accent sur la densification des locaux, sur la prise en compte du handicap.

La CGT revient sur le sujet du handicap et affirme que les agents en situation de handicap doivent être correctement accueillis et intégrés (dans nos locaux, et dans les collectifs de travail), ce à quoi la Direction se dit particulièrement attachée.

La CGT demande également des fiches d'impact sur l'arrivée dans nos locaux d'autres administrations et les conséquences que cela peut avoir sur les conditions de travail.

Un constat : l'activité de l'ISST semble avoir beaucoup augmenté, ce qui l'oblige à prioriser ses actions.

David GUYENOT (ISST) affirme ne pas avoir ressenti un grand changement suite à la disparition des CHSCT et à leur remplacement par les CSA-FS : les méthodes de travail évoluent mais sont maîtrisées, selon lui.

Mme ROMBAUT revient sur la volumétrie des acteurs de prévention qui est importante par rapport à d'autres directions : selon elle, nous avons beaucoup de chance.

Mais la CGT réaffirme que les OS avaient demandé le recrutement d'un médecin de prévention lors des précédents CHS-CT. Selon la direction il y a des difficultés de recrutement.

Les OS reviennent sur les places de parking PMR et s'inquiètent sur le nombre de places réservées (suffisant ou non ?).

Mme DURIN (division BIL) atteste qu'il y a 22 places PMR. La direction précise que le nombre paraît suffisant puisqu'il n'y pas de demande supplémentaire. A ce sujet, un mail a été envoyé à tous les agents pour rappeler que ces places sont strictement réservées aux Personnes à mobilité réduite (PMR).

* Quant aux rapports de l'ISST sur les CFP de Bolbec et Grand-Quevilly :

David GUYENOT (ISST) atteste que les rapports ont eu le mérite de signaler des situations qui sont aujourd'hui réglées ou en cours de règlement.

Une OS pose une question relative à la sécurité électrique, et notamment sur les prises électriques (multiprises...). L'ISST a répondu que c'était dangereux (risque d'incendie) et que c'était normalement interdit.

Il en profite pour mettre l'accent sur les recharges de batterie au lithium (trottinettes et assimilés) et la nécessaire vigilance liée aux temps de recharge non surveillés. La direction n'a pas à assurer la recharge de ces moyens de transport.

La CGT précise que notre matériel professionnel (PC, tél portable), fourni par l'Administration contient aussi des batteries de lithium. Pour l'ISST, la tension électrique est moindre, mais il est important d'éteindre le matériel en fin de journée.

* Rapport d'activité de l'APMP (Animateur de la Politique Ministérielle de Prévention) :

présenté par Candice GIBOURDEL, le rapport revient sur les missions de l'APMP, les crédits alloués (budget moins important sur l'enveloppe locale mais plus important sur les formations), le périmètre d'activité (moins important que celui de l'ISST). Elle gère les FS de l'Eure, Seine Maritime et la Direction Nationale garde-Côte des douanes (DNGC).

L'APMP essaie de participer à un maximum d'instances locales dédiées aux SST.

La CGT demande à l'APMP comment elle priorise ses activités. Si 2 FS sont convoquées en même temps, elle participe à la première demande. Elle entretient de bonnes relations et a de bons échanges avec les assistants de prévention ce qui n'est pas le cas dans tous les départements. Une bonne partie du budget a été utilisé pour les formations.

* Présentation du guide « Evénements graves » :

C'est un guide sous forme de fiches pour essayer de prévenir et traiter les incidents graves sur un site : réflexes à avoir, acteurs, chronologie, suivi (à court et long terme)...

Objectif : identifier qui fait quoi, coordonner...

La CGT souhaite que soit réalisée une communication efficace de ce guide. La direction fera un envoi à tous les agents et souhaite une présentation de ce guide par les chefs de service.

* Compte rendu du Service social :

C'est une 1ère en CSA-FS. En CDAS, c'est inter directionnel. En CSA/FS le rapport concerne la DRFIP 76.

Ce compte rendu rappelle les domaines d'intervention du service social (budget, santé, famille, logement, travail...)

163 agents de la DRFIP 76 ont été accompagnés par les services sociaux en 2023 (profil : principalement agents de catégorie C et B, féminins et souvent célibataires) dont 51 dans le domaine de la vie professionnelle.

Lorsque les services RH produisent une fiche de signalement aux services sociaux, les assistantes sociales se mettent à disposition de l'agent concerné.

Santé et vie professionnelle sont les principaux points de sollicitation des assistantes sociales.

Elles restent très vigilantes sur la situation des contractuels qui n'ont pas le même statut.

En 2024, le service social a connu un pic de sollicitations en matière de logement.

La CGT fait le lien entre le pic de sollicitation en matière de logement et l'arrivée des services démétropolisés de DIEPPE et FÉCAMP.

La direction fait état du marché locatif tendu sur ces communes (moins de logement et loyers de plus en plus élevés).

Les assistantes sociales parlent de l'implication forte du service social dans l'intervention au sein des collectifs de travail de la DGFIP, la nouvelle répartition des secteurs, la lutte contre la désinsertion professionnelle.

Les OS remercient les acteurs de prévention.

Mais la CGT craint que l'activité des services sociaux connaisse une augmentation due aux sujets nationaux d'actualité (jours de carence...)

* Travaux réalisés, en cours et à venir :

La direction propose la reprise des commissions immobilières. Les OS acceptent à la condition d'avoir les documents à l'avance pour avoir la possibilité d'en discuter avec les collègues concernés.

– Problème de visibilité sur la date de fin des travaux à FÉCAMP. (la direction espère une installation des agents au 1er/09/2025) . Les appels d'offre ont été faits et les entreprises ont été reçues. Il faut attendre la fin des travaux à la charge du propriétaire pour commencer les travaux incombant à la direction.

– Intervention sur l'acoustique du Centre de Contact (CDC). Les casques ont été livrés et un acousticien doit venir sur place pour faire des préconisations.

– Interventions sur l'accueil Cité de ROUEN (câbles, emplacement des caméras, problèmes de température, mobilier de la caisse, coffre...)

La direction précise que les câbles ont été mis sous goulotte, la caméra va être déplacée pour couvrir le hall d'accueil, le réglage de la température a été augmenté de 17 à 19 °C. Pour résoudre ce problème récurrent de chauffage un sas doit être mis en place face à l'accueil. En ce qui concerne le box d'accueil de la caisse deux tables doivent être livrées et le trappon installé au 27 décembre.

* Questions diverses :

– Les OS s'interrogent sur l'impact sur les services de la création de la Foncière.

Le directeur ne peut pas nous assurer de la mise en place de la Foncière, au vu des circonstances politiques actuelles. Il indique que la périmètre d'action devrait être limité aux gros travaux et à l'activité de vente. Il souhaite rassurer les agents : pas de déplacement d'office des agents BIL même si le chantier RH n'a pas débuté. ***La CGT rappelle qu'elle a suivi la mise en place du SGCD qui a été chaotique faute d'informations rapides et pertinentes permettant aux collègues de se positionner sur une mise à disposition ou sur un maintien en DRFIP.*** Le président a répondu qu'il serait vigilant.

Le statut de cette agence peut faire varier la gestion des agents concernés.

On passerait d'une administration d'État à un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial)

Les OS relaient l'inquiétude des agents concernés par la mise en place de la Foncière.

Le directeur souhaite attendre la création juridique de la Foncière (dans le Projet de Loi de Finances ?) avant de se prononcer sur le volet RH (qui est national et non local). Le directeur et le préfet souhaitent une entité régionale. Cette « Foncière » serait le bras armé du Préfet sur l'immobilier. La Foncière existe dans d'autres pays européens.

– Renfort national des SIP sur le téléphone : Les OS affirment que les agents en ont marre. Les réponses faites aux contribuables ne sont pas satisfaisantes. Ce système est fait pour que les statistiques relatives au décroché téléphonique soient bonnes, mais quid du service rendu aux usagers ? Pour la direction, les agents devraient surtout être mobilisés sur la mission téléphonique locale.

Les Centres de Contact (CDC) nous ont été vendus comme permettant aux SIP d'être déchargés d'une grosse partie du téléphone ; mais on se rend compte que les SIP continuent à être sollicités.

– le directeur souhaite réunir tous les agents d'accueil et du CDC (Centre de Contact) en février 2025 pour un « grand séminaire »

– **la CGT interroge la direction sur des géomètres-experts qui auraient procédé à des relevés sur le parking de BOLBEC** => la direction n'est pas au courant et va se renseigner.

NB : hors CSA-FS, la direction a indiqué que cette intervention avait été réalisée afin « de préparer l'arrivée des services de l'éducation nationale au sein du CFP dans le cadre de la densification du site. »

– **la CGT demande si le matériel informatique spécifique attendu par une collègue en situation de handicap est arrivé** => réponse affirmative de la direction (le matériel est en cours de vérification par l'équipe informatique).

– les OS souhaitent que soit mis à disposition des agents un plan de la Cité administrative.

– Quid des travaux sur le parking souterrain de la Cité ? => les crédits sont disponibles (environ 2 millions) travaux entre septembre 2025 et mars 2026. Concernant les ascenseurs un budget d'environ 2 millions est également disponible. Dans les deux cas des études doivent être réalisées.

– Visite prévue de notre Directrice Générale sous 2 mois. Le directeur va demander si elle souhaite rencontrer les OS.....

Prochain CSA : CSA emploie le 23/01/2025 (pas de calendrier déjà fixé pour le prochain CSA-FS)